

150 moutons de race boulonnaise ont été lâchés sur d'anciens parkings reconvertis en pâtures.



La réintroduction d'anciennes pratiques pastorales sur une cinquantaine d'hectares de pelouses calcaires garantissent l'entretien et la qualité du paysage du Grand Site dans le respect de l'esprit des lieux. C'est "une manière aussi de rendre à l'agriculture une zone qui lui avait été enlevée" comme l'a précisé à cette occasion Dominique Dupilet, Président du Conseil Général.

Cette opération très symbolique s'est déroulée à l'issue du comité de pilotage annuel de l'Opération Grand Site, fin juin. Elle marque la fin de la première phase d'aménagement de l'OGS avec la suppression du parking de la Dover Patrol, l'aménagement d'un belvédère et la renaturation de l'ensemble du massif du Cap Blanc-Nez.

Place maintenant à la 2ème phase de l'opération qui va débiter, autour cette fois des communes de Sangatte, Wissant, Audresselles, Ambleteuse et Wimereux. Sont prévus : l'aménagement d'une aire d'accueil au Mont d'Hubert, la restructuration paysagère de l'accueil sur le Cran d'Escalles, la mise en valeur des Dunes de la Slack ou encore la création d'un circuit d'interprétation sur l'architecture balnéaire.

La manifestation était orchestrée par le Conseil général et ses partenaires (Conservatoire du Littoral, PNR des Caps et Marais d'Opale, Eden 62 etc.) et les moutons mis à disposition par l'Association locale des éleveurs de moutons.